MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : Jonzac

Autres communes :

R500

Appellation : Porte de ville (vieille)

Monument(s)

Appellation : Porte de ville (vieille)

Protection : classement

Arrêté : classement le 25/11/1926

Étendue de la protection : En totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.